

Montréal, le 18 novembre 2011

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Denis Falardeau
ACEF de Québec
570, rue du Roi
Québec (Québec) G1K 2X2

M^e Dominique Neuman
1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de chaussée, local Kwavnick
Montréal (QUÉ.) H3G 1L7

**Objet : Demande d'approbation d'une entente globale de modulation
Dossier de la Régie : R-3775-2011**

Chers confrères,

La formation des régisseurs chargée de l'étude du dossier mentionné en titre me demande de vous informer qu'elle refuse le dépôt des preuves des organismes que vous représentez eu égard au non respect du délai prévu pour leur dépôt.

Ces documents (C-ACEFQ-0005, C-ACEFQ-0006, C-SÉ-AQLPA-0011 et C-SÉ-AQLPA-0012) seront donc retirés du dossier, du SDÉ et du site internet de la Régie.

Veuillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

c.c. tous les participants